



Information pour les patients

Alunbrig® (Brigatinib)

Alunbrig® a été choisi pour vous par votre médecin. Vous pouvez influencer positivement le traitement en suivant les informations suivantes.

Comment se présente Alunbrig® ?



Alunbrig® : comprimés de 30 mg, 90 mg et 180 mg.

Comprimés pelliculés à 30 mg : blancs à gris-blanc, ronds, marqués d'un côté „U3“.

Comprimés pelliculés à 90 mg : blancs à gris-blanc, ovales, marqués d'un côté „U7“.

Comprimés pelliculés à 180 mg : blancs à gris-blanc, ovales, marqués d'un côté „U13“.

Comment conserver Alunbrig® ?

Conserver le médicament à température ambiante.

À quelle dose Alunbrig® doit-il être utilisé ?

Selon la prescription de votre médecin.

Comment dois-je prendre Alunbrig® ?

- Prenez les comprimés en une prise par jour, si possible à la même heure, avec un verre d'eau.
- Vous pouvez prendre les comprimés avec ou sans nourriture.
- Avalez les comprimés entiers. Ne pas les mâcher, ni les casser ou les écraser.

Qu'est-ce que je fais si...

...j'ai oublié le médicament ?

- Vous pouvez toujours encore prendre les comprimés le même jour.
- Ne prenez jamais deux doses quotidiennes le même jour.
- Notez la date de l'oubli.

...j'ai vomi le médicament ?

- Ne prenez pas une autre dose, mais prenez la dose suivante à l'heure prévue.
- Ne prenez pas de nouveaux comprimés.

...j'ai pris trop de comprimés /capsules ?

- Contactez votre équipe soignante pour fixer la prochaine prise.

Quels sont les effets indésirables fréquents ? Que puis-je faire ?

Diarrhées

- Prenez du lopéramide (p. ex. Imodium®) suffisamment tôt dès l'apparition des diarrhées.
- Lors de diarrhées légères, adaptez votre nourriture en mangeant du riz, des bananes et du pain blanc.
- Veillez à boire en quantité suffisante environ 2 litres par jour (p. ex. de l'eau, du thé ou du bouillon).

Éruption cutanée

- Effectuez les soins de la peau selon les instructions de l'équipe de traitement.
- N'utilisez pas de produits sans en avoir discuté avec votre équipe de traitement.

Mal de tête

- Les antidouleurs habituels en vente libre (p. ex. paracétamol) sont autorisés.

Fatigue

- Les antidouleurs habituels en vente libre (p. ex. paracétamol) sont autorisés.

Nausées / vomissements

- Les antidouleurs habituels en vente libre (p. ex. paracétamol) sont autorisés.

En combinaison avec d'autres médicaments, d'autres effets secondaires peuvent apparaître.

Quand dois-je informer mon équipe soignante ?

- En cas d'apparition de troubles de la vision, par ex. vision floue, détérioration de la vue.
- Si vous présentez des signes d'infection tels que fièvre (> 38 °C), frissons, inflammation de la gorge, toux et rhume.
- Si vous souffrez de difficultés respiratoires et/ou de palpitations cardiaques.
- Si la diarrhée persiste ou s'aggrave malgré la prise d'un dosage normal de la substance active Lopéramide (par ex. Immodium®) avec un maximum de 8 gélules/comprimés par jour.
- Informer l'équipe de traitement de l'apparition de tout trouble de la sensibilité lors de la prochaine consultation.
- Si vous souffrez de symptômes persistants ou d'autres troubles inexplicables.

Votre médecin a besoin de connaître quels médicaments ou préparations (y compris à base de plantes) vous prenez. Apportez-en la liste lors de votre prochaine visite.

Que dois-je encore savoir ?

- N'interrompez pas le traitement sans consulter votre médecin.
- Vous ne devez pas prendre de préparations à base de pamplemousse ou de millepertuis pendant le traitement. Ces produits peuvent interférer avec l'effet du médicament. Veillez à ne pas consommer ces produits pendant le traitement.
- Alunbrig® peut entraîner une photosensibilité, évitez l'exposition directe prolongée au soleil (mettez-vous à l'ombre, porter des vêtements longs et un chapeau).
- Les patients sous Alunbrig® peuvent être fatigués, l'aptitude à la conduite ou à l'utilisation des machines dangereuses peuvent être réduites.

Personnes de contact

Médecin

Infirmier/ère

Pharmacie

Urgences

Remarques

Cette fiche informative réalisée par des professionnels vise à faciliter l'utilisation du médicament aux personnes concernées et à leurs proches. Elle est un complément à la notice d'emballage et à l'information professionnelle.

Version : août 2022
Référence : www.swissmedinfo.ch (2022)

© L'association Anticancéreux par voie orale www.anticancereuxoraux.ch

Soutenu par

 Onkologiepflege Schweiz
Soins en Oncologie Suisse
Cure Oncologica Svizzera

 SSMO
SSOM
SGMO